



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°7 – Octobre 2024

ÉDITORIAL

Mes chers compagnons, après un été, marqué par les jeux olympiques et paralympiques, qui pour vous, je le souhaite, a été un beau moment, cette rentrée, est pour notre section l'opportunité d'une réflexion sur nos ambitions et sur les actions que nous entendons vous proposer.



Réuni début septembre, votre comité départemental a retenu « LE PARTAGE » aussi bien entre adhérents qu'avec l'extérieur comme axe majeur de développement de notre action au service de nos valeurs. Cette lettre est un outil essentiel de ce partage avec vous mais aussi avec nos partenaires institutionnels. Dans ce numéro, vous retrouverez, un rappel historique des combats du maquis de Coat Malouen dont nous avons célébré le 80ème anniversaire en juillet dernier. Cet anniversaire de la libération est aussi le fil rouge d'une action au service de du devoir mémoire développée par notre amie Annie LE COZ en partenariat avec l'éducation nationale dont vous pourrez apprécier le résultat le 8 novembre prochain premier acte de l'évènement organisé par l'Amicale Mémoirelle Charles de Gaulle 22 (présidée par notre compagnon Michel URVOY) à Saint-Brieuc (espace Griffon) pendant le weekend du 11 Novembre.

Cette action, emblématique, a fait l'objet d'une présentation lors des rencontres inter sections organisées à Rennes le 28 septembre dernier. Au travers d'échanges de bonnes pratiques, cet évènement nous a permis d'interagir entre nos sections mais aussi de rencontrer un vice-champion olympique Titouan CASTRYCK originaire de Cesson Sévigné récemment décoré de notre ordre et récompensé par notre Président national Patrick SANDEVOIR venu rencontrer les représentants des 7 sections. Dans ce numéro, vous trouverez aussi un premier niveau d'information pour créer votre espace personnel sur le nouveau site national. Nous réfléchissons à la meilleure façon de vous aider à maîtriser ce nouvel outil qui vous sera utile pour développer les « partages » entre nous et reviendrons rapidement vers vous sur ce sujet. Cette lettre est aussi l'opportunité de mettre en avant des personnages emblématiques de notre département comme Harel de la Noé, ingénieur briochin qui a transformé nos paysages au travers des nombreux ponts et viaducs qu'il a conçus et dont la vie et la carrière vont faire l'objet d'une série d'articles préparés par notre amie Geneviève LE LOUARN.

Pour alimenter cette lettre, n'hésitez donc pas à partager avec nous les informations qui vous paraissent pertinentes mais aussi à nous proposer des sujets d'articles.

Je suis donc sûr que vous apprécierez cette nouvelle lettre préparée par notre comité de rédaction et vous souhaite le meilleur pour cette rentrée.

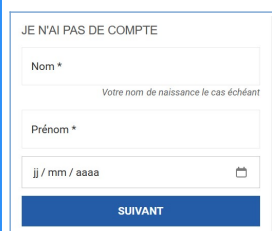
PS : Je profite de cet éditorial pour partager avec vous la bonne nouvelle qui nous est parvenue à la suite du Conseil d'Administration de l'ANMONM à Paris : notre ancien secrétaire, Alain PAVEC, qui, pendant plus de 6 années, a accompagné 3 présidents (J-L DOZIER, D CAPPELLA et P DELAPORTE) s'est vu reconnaître le titre de secrétaire honoraire. Cette reconnaissance nationale est rare et vient récompenser un investissement sans faille au service de notre collectif. Nous aurons l'occasion lors de nos prochaines rencontres de le remercier pour tout le travail accompli, avec rigueur, sens du devoir et efficacité au service de notre association.

Amicalement

Gérard LE BIHAN

Comment accéder à son espace membre ANMONM ?

Chaque membre de la section ANMONM 22 accède à son espace personnel sur le site national en cliquant sur le lien suivant https://www.anmonm.org/?langue_selected=fr. Sur la page d'accueil sélectionnez la rubrique « Espace membres ».



Comme vous n'avez pas de compte ouvert, vous devez saisir vos nom, prénom et date de naissance tels que déclarés lors de votre adhésion. Cliquez sur **SUIVANT** pour accéder à la fenêtre suivante.

Si vous êtes présent dans la base nationale, le message « **Nous avons trouvé un résultat avec les informations que vous avez saisies** ». Sélectionnez la rubrique « **Je récupère mes identifiants** ».

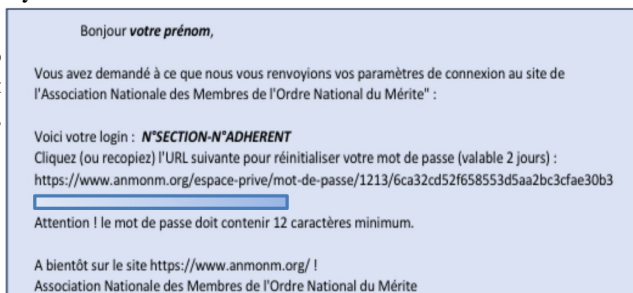
Si vous n'êtes pas présent, contacter notre secrétaire pour adhérer ou faire rectifier les informations dans la base de données nationale.

Saisir votre **adresse courriel** identique à celle communiquée lors de votre adhésion, votre numéro de téléphone et validez avec le bouton **Envoyer**.

Vous allez recevoir un courriel avec les informations suivantes. Votre **login** est votre identifiant composé de **votre numéro d'adhérent**. Vous devez définir votre mot de passe devant contenir au minimum 12 caractères (majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux).

Attention il faut **répondre au message dans les deux jours**, sinon il faut reprendre la procédure au début. Une fois connecté, mettez à jour ou complétez votre profil et communiquez avec tous les membres de l'ANMONM.

Christian MARCHIONINI



Réunion intersections ANMONM du Grand-Ouest

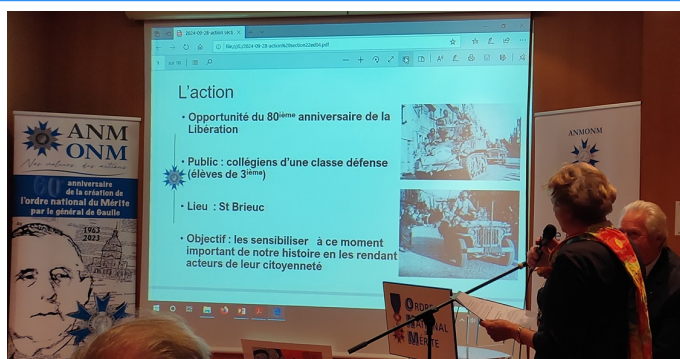
Le colloque inter régional des sections du grand ouest s'est tenu à Rennes, le 28 septembre 2024 à l'invitation de la section d'Ille et Vilaine.

Nous étions plusieurs compagnons autour de notre président à assister à cette rencontre inter régionale. Ce fut l'occasion de nous connaître, d'interagir et pour chaque section de présenter une action.

Après nos travaux une visite à l'espace Ferrié nous a permis de prendre connaissance des différents moyens de transmission au fil des temps ; visite très intéressante que nous vous recommandons.

Les rencontres entre les adhérents, les animations mises en place sur tout le territoire, ont permis de renforcer les liens associatifs tout au long de l'année 2024.

Annie LE COZ



Action mémorielle vers la jeunesse

Notez bien cette date du vendredi 8 novembre 2024 à 14h espace La Griffes 2, rue des lycéens martyrs Saint-Brieuc

Si vous pensez qu'il est essentiel de tisser des liens avec les nouvelles générations, si vous pensez qu'il est utile de promouvoir le devoir de mémoire chez les jeunes, si vous voulez favoriser l'action citoyenne de l'ANMONM 22, c'est le moment de vous investir dans la vie de notre section en venant soutenir les jeunes de la classe défense du collège Racine de Saint-Brieuc par votre présence.

Ces élèves de 3^e restitueront devant nous leurs travaux au cours d'une rencontre mémorielle que nous organisons en lien avec l'association mémorielle Charles de Gaulle au travers de chants, de mise en scène, de lecture, de mémoire vivante sous forme de témoignages, de poésies et d'échanges avec nous leurs aînés. À l'issue de cette présentation nous leur remettrons, de façon solennelle un certificat d'engagement citoyen. Un temps de partage propre aux échanges entre générations est prévu ensuite sous forme d'un goûter.

Nous avons besoin de vous ; ils ont besoin de vous ; venez nombreux pour les aider à mieux comprendre l'utilité de connaître le passé, à repérer les erreurs du passé pour ne plus les reproduire, à mieux comprendre le présent dans ce monde de fakenews dont ils sont inondés, afin d'amorcer chez eux une dynamique citoyenne.

Annie LE COZ

LE MAQUIS DE COAT-MALOUEN

Un nom symbolique pour notre département !

Chaque année au cœur du mois de juillet un grand nombre de costarmoricains se réunissent sur la commune de Saint Connan pour rendre hommage à ces hommes qui ont tout sacrifié pour sauver notre patrie. La commémoration du 80 ième anniversaire de la Libération a réuni en cette année 2024 un public particulièrement dense.



Région boisée, accidentée, vallonnée, isolée des grands axes de circulation, tout désignait ce petit coin de Bretagne au sud-ouest de Guingamp pour être un haut -lieu de la clandestinité. A proximité des ruines de l'Abbaye cistercienne de Kerpert, et dans les bois avoisinants (commune de Duault), se sont en effet installés pour y vivre clandestinement des jeunes originaires pour la plupart des environs de Guingamp et ce à partir de Juin 1944.

Pour ces jeunes gens (17 ans-24 ans) la vie y était rude et l'angoisse d'être découverts devait serrer certainement le ventre de beaucoup d'entre eux. On dormait sous la tente ou dans des cabanes faites de bruyères et de branchages.

Ils sont pris en charge à partir de juin par le sous-lieutenant Jean Robert, membre des SAS, qui a été parachuté à Duault au lendemain du débarquement, à l'arrière des lignes pour coordonner et équiper la résistance locale afin de retarder au maximum les troupes allemandes dans leur remontée vers la Normandie.

Les résistants (près de 300) bénéficièrent, grâce à lui d'une formation militaire avec lever des couleurs, éducation physique, entraînement au maniement des armes, notions de stratégie militaire ...

Tout cela leur fut bien utile quand le campement fut attaqué le 27 juillet 1944 par les Allemands.

Treize périrent pendant ces combats ; les rescapés se réfugièrent au plus profond de la forêt de Duault avant de repartir en direction de la RN 12 vers Tréglamus afin de ralentir les convois allemands qui remontaient vers le front de Normandie. Ils récupèrent des armes allemandes et s'en servirent pour prendre part à la libération de Guingamp le 7 Aout 1944. Une partie d'entre eux rejoignent alors le front de Lorient où certains y perdirent la vie. Au total 26 jeunes résistants issus du Maquis de Coat-Malouen ont été tués au cours de cet été 1944.

Une stèle commémorant ce grand moment de la résistance fut édifée à Saint Connan dès 1945. Pour bénéficier de plus de détails, le «musée de la Résistance en Argoat» de Saint Connan propose aux visiteurs beaucoup de témoignages fort intéressants sur cet été 1944.

Annie LE COZ

L'abbaye de Coat Malouen

Au Sud des collines, dans le vallon drainé par le Dordu, le monastère de *Coethmaloan* est une fondation du comte de Penthièvre Alain Le Noir (1142 ou 1143) placée dès 1148 sous la protection des ducs de Bretagne. Dernière fille de l'abbaye de Bégard, elle obéit aux règles de l'ordre cistercien. Placée, dès 1546 sous le régime de la commende, les bâtiments du monastère, sont à l'état de ruine à la fin du XVII^e siècle. Ainsi est reconstruite la « maison conventuelle » (1696-1706) et l'église abbatiale (1746-1754) selon les plans du sieur Verron , architecte à Saint-Malo. Déclarée bien national en 1804, l'abbaye est adjudgée le 26/12/1805 pour servir de carrière de pierres. Les éléments d'architecture rescapés de ce ravage dressent encore fièrement leurs pierres magnifiquement appareillées à l'orée de la forêt.

Geneviève LE LOUARN



Un peu d'humour gaullien

A Colombey les deux églises, Malraux, qui s'entretient avec le Général, s'interrompt pour lui désigner le chat : « Regardez mon Général, ses oreilles qui bougent... Le chat nous écoute. ». De Gaulle sourit : « Pensez-vous ! Je le connais ... Il fait semblant. ».

LOUIS HAREL de LA NOË (1852-1931), cet illustre briochin inconnu

Sa vie, ses œuvres en six épisodes et un épilogue

Épisode 1 : La jeunesse briochine

Louis naît à Saint-Briec le 29 janvier 1852, deux jours après Fulgence Bienvenue né à Uzel. Les deux enfants sont fils de notaires. En 1856, l'étude Harel est installée dans la nouvelle rue des promenades, au n° 13, où une plaque rappelle la mémoire de la famille. Les deux enfants effectuent des cursus scolaires parallèles avec quelques différences: Fulgence fréquente les écoles congréganistes, Louis, dès 5 ans, l'école publique communale de la rue Vicairie où subsiste la méthode mutuelle.



En septembre 1860, il entre au tout nouveau lycée impérial, ouvert en 1853, où dans les classes secondaires, il profite d'une solide formation classique dites « humanités ».

Y dominent le latin, le grec, le français, l'histoire ; peu de mathématiques sauf l'année de mathématiques élémentaires. En 1868, il obtient les deux baccalauréats es lettres et es sciences en remportant en sus, le prestigieux et rare prix Le Grand décerné « à un élève qui dans tout le cours de ses études a fait preuve d'une grande supériorité ».



Brillant élève, performant en toute matière, quel avenir va choisir l'adolescent ?

Geneviève LE LOUARN

Nous étions présents

Notre section était représentée lors des nombreuses manifestations patriotiques et commémoratives de ces derniers mois. Les images et compte-rendus paraîtront prochainement sur notre futur site internet.

- * La commémoration du débarquement en Normandie sur l'invitation du Président de la République,
- * La cérémonie célébrant les actions du maquis de Coat-Malouen,
- * La cérémonie d'hommage aux morts de l'Indochine autour du Pagodon de Dinan
- * La commémoration de la libération de Lannion

Agenda de la section

La visite du parc éolien de la baie de Saint-Briec prévue le 12 septembre 2024 a été annulé par les Vedettes de Bréhat étant donné les prévisions météorologiques défavorables. Nous tenterons de nouveau cette visite en 2025.

- * **Réunion des présidents de section**, le 29 novembre à Lyon
- * **Réunion du comité de section** le 10 décembre 2024 à Lannion .

Suivez les actualités sur notre Site national ANMONM



Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Gérard LE BIHAN

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor

7, rue du Mouton Blanc - 22300 - LANNION